

# Le syndrome Hollandais : théorie et vérification empirique au Congo et au Cameroun

par

**Jean-Philippe Koutassila**  
*Centre d'économie du développement*  
*Université Montesquieu-Bordeaux IV - France*

## **Résumé**

Après les hausses des prix du pétrole survenues au cours des années 1970 et début des années 1980, les exportations du Congo et, dans une moindre mesure, celles du Cameroun sont devenues concentrées autour du pétrole. On peut être tenté, au regard de l'évolution des secteurs traditionnels d'exportation du Congo, d'accréditer la thèse de l'existence d'un syndrome hollandais — un boum dans un secteur produisant une ressource naturelle tendrait à compromettre tout d'effort d'industrialisation — dans ce pays. Mais, l'analyse faite tout au long de ce papier tente de démontrer que le lien entre l'expansion de l'activité pétrolière et la régression des exportations traditionnelles n'est pas facile à établir : il n'y a pas un «squeeze» de la production du secteur en retard résultant des mouvements des prix relatifs, en particulier du taux de change effectif réel. Quant au Cameroun, il ne montre pas des symptômes significatifs d'un pays qui a été victime d'un syndrome hollandais. S'il y a eu «désagriculturation» de l'économie camerounaise, cette dernière ne fut que relative et non absolue. En privilégiant le signal des prix, et en prenant pour référence des économies monétaires et homogènes (les économies des pays développés), ainsi que des acteurs répondant parfaitement aux jeux des prix, les modèles du syndrome hollandais s'avèrent difficilement applicables au Congo et au Cameroun, économies désarticulées où règnent de nombreuses imperfections de marché. La non articulation de ces économies, se traduisant par une hétérogénéité des systèmes des prix, le rôle stabilisateur du secteur informel, l'appartenance à la zone franc, l'importance de l'autoconsommation et la faible monétarisation des zones rurales, sont autant d'éléments qui constituent des véritables freins à la diffusion des effets du mal hollandais dans ces pays.

## **Abstract**

As a result of the sharp oil price during the late 1970's and early 1980's, Congo's exports (and Cameroon's ones to a lesser extent) became more concentrated on oil. One may say that a Dutch Disease occurred if we refer to the Congo's core export sector. However, this study shows that there is no link between the oil price boom and the squeeze of the Congo's lagging sector through the relative price movement, mainly the real effective exchange rate. Cameroon seems to have escape from the Dutch Disease as well. Dutch Disease models, which works through the price signal and refer to developing countries monetary and homogeneous economics, do not seem to be applicable to the much disarticulated (with imperfect markets) economies of both Congo and Cameroon. The spread of the Dutch Disease in these countries has been stemmed by the disarticulation of their less developed economies (with heterogeneous price systems), the stabilisation role played by the informal sector, the membership to the Franc CFA, the level of self-consumption and the level of monetization in the rural areas.

## Sommaire

<b>1.</b>	<b>Introduction</b> .....	1
<b>2.</b>	<b>La théorie du syndrome hollandais</b> .....	1
1.	La notion de syndrome hollandais .....	1
2.	Les modèles du syndrome hollandais et le blocage de la croissance par l'échange international ....	2
A.	Les spécificités des modèles du syndrome hollandais et la théorie de la dépendance et de la domination .....	2
B.	La parenté des modèles du syndrome hollandais avec les analyses néo-classiques .....	3
C.	Les convergences des modèles du syndrome hollandais avec les modes d'appréhension du blocage de la croissance par l'échange international .....	5
3.	Le phénomène du syndrome hollandais : quelques exemples de modèles .....	6
A.	Le modèle de Grégory .....	6
B.	La généralisation du modèle de Corden .....	7
<b>3.</b>	<b>Le syndrome hollandais : une théorie difficilement applicable au Congo et au Cameroun</b> ....	10
1.	Structure des échanges extérieurs au Congo et faiblesses des modèles du syndrome hollandais ...	10
A.	Exportations pétrolières, produits traditionnels et rente .....	10
B.	Evolution des importations et prix relatifs .....	13
2.	Absence de symptômes du mal hollandais au Cameroun .....	14
A.	Concentration limitée des exportations pétrolières .....	14
B.	Maintien de la production des produits traditionnels d'exportation .....	14
3.	Les facteurs explicatifs de l'absence de diffusion des effets du mal hollandais au Cameroun ....	16
A.	Les mouvements des prix relatifs .....	16
B.	La gestion étatique de la rente pétrolière .....	20
<b>4.</b>	<b>Conclusion</b> .....	20
	<b>Références bibliographiques</b> .....	26

## 1. Introduction

Après les hausses successives des prix du pétrole, survenues au cours des années 70 et au début des années 80, les exportations du Congo et, dans une moindre mesure, celles du Cameroun sont devenues concentrées autour du pétrole : le Congo et le Cameroun n'ont pas saisi l'opportunité qui leur avait été offerte par les niveaux élevés des cours mondiaux de pétrole pour diversifier la structure de leur base productive. Cette observation rejoint les conclusions tirées des expériences de la plupart des pays pétroliers ou miniers selon lesquelles un boum dans un secteur qui produit une ressource naturelle tendrait spontanément à compromettre tout effort d'industrialisation ou de diversification des exportations, aggravant ainsi la vulnérabilité de l'économie. Ce phénomène paradoxal a été qualifié de *Dutch Disease* ou de syndrome hollandais.

Cet article, dont le but est d'étudier si les chocs pétroliers ont pu donner naissance, au Congo et au Cameroun, à un phénomène analogue au syndrome hollandais, sera articulé autour de deux parties. Dans une première partie, nous analyserons les mécanismes de base des modèles du syndrome hollandais. Dans une deuxième partie, les enseignements et les outils d'analyse que propose cette grille de lecture seront confrontés et appliqués à la situation du Congo et du Cameroun, en insistant particulièrement sur les modifications intervenues dans la structure de leurs échanges extérieurs après les boums pétroliers.

## 2. La théorie du syndrome hollandais

Après avoir cerné, dans un premier point, le contenu de la notion de syndrome hollandais, nous essayerons, dans un deuxième point, de situer la place et l'originalité des modèles du syndrome hollandais au sein des analyses centrées sur la problématique du blocage de la croissance par l'échange international. Enfin, dans un troisième point, nous étudierons les mécanismes de base de fonctionnement du syndrome hollandais à travers quelques exemples de modèles.

### 1. La notion de syndrome hollandais

L'expression «syndrome hollandais» ou «mal hollandais» ou encore *Dutch Disease* est apparue au cours des années soixante dix, au moment où eurent lieu les débats relatifs aux problèmes qui risquaient de se poser à la Grande Bretagne, suite à la découverte de gisements de pétrole ; elle fait référence aux

difficultés rencontrées par l'économie hollandaise à la suite de la mise en exploitation dans les années soixante des réserves de gaz naturel du gisement Slochteren.

C'est vraisemblablement la Revue anglaise «The Economist»<sup>1</sup> qui a, pour la première fois, utilisé cette expression. En effet, dans un article paru en 1977, «The Economist» essayait de décrire un phénomène étrange auquel l'économie hollandaise était confrontée après le premier choc pétrolier. «The Economist» décrivait ce phénomène en ces termes : la Hollande, qui avait enregistré des bonnes performances économiques pendant plusieurs années consécutives, est maintenant confrontée à une récession. Si la plupart des pays européens ont souffert de la hausse des prix du pétrole, en revanche, la Hollande a été, plus que toute autre nation européenne, particulièrement touchée par cette hausse des prix : la production industrielle n'a pas augmenté depuis 1974 et l'investissement brut privé a chuté en dessous de 15 pour-cent. La part des profits dans le revenu national, qui avait atteint le seuil de 16,8 pour-cent en moyenne par an entre 1965 et 1970, ne s'élève plus qu'à 3,5 pour-cent en moyenne par an au cours des cinq dernières années qui ont suivi le premier choc pétrolier. Le taux de chômage, qui ne s'élevait qu'à 1,1 pour-cent en 1970, s'établit actuellement à 5,1 pour-cent tandis que l'emploi dans le secteur manufacturier a chuté de 16 pour-cent depuis 1970. Cependant, sur le plan des échanges extérieurs, la Hollande enregistre des bonnes performances : le compte courant, dont le déficit annuel était de 130 millions de dollars entre 1967 et 1971, s'est sensiblement amélioré après le premier choc pétrolier pour atteindre un solde excédentaire de 2 milliards de dollars par an entre 1972 et 1976. Ce contraste entre, d'une part, une conjoncture économique interne plutôt récessionniste et, d'autre part, des comptes extérieurs largement excédentaires, concluait «The Economist», est révélateur des symptômes d'un *Dutch Disease* dont la Hollande aurait été victime à la suite de la hausse des prix du pétrole.

Parallèlement à la notion de *Dutch Disease*, mise en évidence aux Pays-Bas, naissaient en Australie des modèles dits de *booming sector* (secteur en boum) qui étaient censés illustrer un certain nombre d'épisodes historiques caractérisés par des boums sectoriels comportant des effets adverses sur les autres secteurs de l'économie. Dans un article paru en 1976, Gregory mit en évidence les changements structurels intervenus dans l'économie australienne consécutivement au développement sur une grande échelle du secteur minier. Gregory montra en particulier que le développement du secteur minier en Australie s'était accompagné d'un déclin relatif de l'industrie manufacturière. Ces conclusions rejoignent

---

<sup>1</sup> The Economist [1977], p.82-83.

celles de la Revue anglaise «The Economist» selon lesquelles la découverte d'une ressource naturelle finit paradoxalement par appauvrir le pays qui en bénéficie. Que le phénomène constaté aux Pays-Bas et en Australie ait été analysé en termes de *Dutch Disease* ou de modèles de *booming sector*, il se traduit nécessairement par le déclin relatif du secteur commercialisé ou productif.

Les nouvelles hausses des prix du pétrole survenues en 1979-1980 allaient permettre un nouveau regain d'intérêt pour les modèles de *Dutch Disease*. Plusieurs modèles en termes de *Dutch Disease* ont, en effet, été élaborés à partir des années 80. Ces modèles ont tenté d'expliquer les effets pervers survenus dans l'économie de certains pays en développement ayant bénéficié de la hausse des prix du pétrole.

Toutefois, la multiplication des travaux relatifs à l'analyse des «chocs exogènes positifs»<sup>2</sup> sur les économies des pays en voie de développement n'a pas été sans entraîner une certaine ambiguïté au niveau même du concept de *Dutch Disease*. Dans les débats concrets sur les pays pétroliers, les différentes acceptions du *Dutch Disease* décrivent des processus qui sont, en fait, très différents et parfois même contradictoires.

Dans une première acception, le terme *Dutch Disease* peut-être considéré comme équivalent au terme de «pétrolisation» (dans le cas où la ressource naturelle serait le pétrole). Il s'agit alors de démontrer le caractère excluant des exportations du pétrole vis-à-vis des autres exportations<sup>3</sup>.

Mais, comme le terme l'indique, cette maladie ne résulte pas uniquement de l'exportation du pétrole (même si dans la plupart des cas observés, le secteur en boum est du type extractif), mais peut également résulter de l'exportation d'autres produits de base : cuivre, cacao, café, etc., ou d'importants flux de capitaux. Dans le cas particulier des produits de base, le mal peut survenir en raison d'un accroissement majeur des prix, d'un progrès technique qui réduit considérablement le coût de production d'une exportation donnée ou d'une découverte de ressources importantes.

Dans ce cas, le phénomène de *Dutch Disease* devient plus complexe et plus général. Il désigne alors l'ensemble des effets préjudiciables créés dans une économie par l'expansion du secteur qui produit la ressource naturelle. «Il se traduit par des brusques modifications dans l'attribution des ressources, avec une contraction des secteurs produisant des biens

échangeables et une expansion des secteurs produisant des biens non échangeables"<sup>4</sup>. Les mouvements des prix relatifs seraient au centre de ces distorsions sectorielles.

## 2. Les modèles du syndrome hollandais et le blocage de la croissance par l'échange international

### A. Les spécificités des modèles du syndrome hollandais et la théorie de la dépendance et de la domination

La théorie de la dépendance et de la domination est l'une des premières analyses complètes qui a été élaborée pour rendre compte des blocages du développement des pays producteurs des produits primaires par l'échange international. Cette théorie comme explication globale du sous-développement s'est progressivement répandue parmi les spécialistes du sous-développement à la fin des années soixante et pendant les années soixante-dix. Elle a pour point de départ l'idée de la dégradation des termes de l'échange des pays du Tiers-Monde. Pour les partisans de la théorie de la dépendance et de la domination — S. Amin, C. Furtado, A. Gunder Franck, etc. —, les modalités de l'échange international, maîtrisées par le centre (les pays développés), contribuent au renforcement de la division internationale du travail, à un accroissement des inégalités internationales et à la dépendance des pays de la périphérie (les pays du Tiers-Monde). L'échange international, surtout s'il est «libre», ne peut-être qu'inégal puisque les pays du Nord et du Sud n'ont pas la même capacité de s'imposer sur le marché et de fixer les prix. La richesse, par le jeu de l'échange, s'accumule donc au centre, même si elle est produite à la périphérie. Dans ce contexte, l'accroissement des recettes d'exportation en périodes de hausse des cours des matières premières est perçu par les partisans de cette école de pensée comme une situation conjoncturelle qui n'est pas susceptible d'induire une diversification de la base productive des pays du Tiers-Monde. La faible diffusion des effets d'entraînement des secteurs d'exportation sur le reste de l'économie serait due à la rigidité des structures économiques, sociales et culturelles internes aux pays du Tiers-Monde. Dans ce cadre d'analyse, l'industrie pétrolière est considérée comme une enclave ; ses liens avec le reste de l'économie passe par le budget de l'Etat.

Les spécificités des modèles du syndrome hollandais par rapport à la théorie de la dépendance et de la domination tiennent principalement au fait que

<sup>2</sup> On entendra par «chocs exogènes positifs», les chocs qui dérivent de l'environnement international et qui se traduisent, pour le pays qui en bénéficie, par un accroissement des revenus extérieurs.

<sup>3</sup> Geronimi[1992].

<sup>4</sup> Daniel [1985].



mondiaux, à un point tel que la croissance devient paradoxalement dommageable<sup>6</sup>.

Cette éventualité peut-être illustrée graphiquement de la manière suivante (figure 2). Soit un pays qui produit du cacao et des automobiles. Ouvert sur l'extérieur, ce pays est relativement spécialisé dans la production de cacao. Supposons qu'à l'instant  $t_0$  sa production soit représentée par le point  $E_0$  sur la frontière de production  $F_0$ . Compte tenu du rapport d'échange international du cacao et des automobiles, égal à la pente de  $TT$ , son niveau de consommation est représenté par le point  $C_0$ .

Le processus de croissance dans le secteur du cacao déplace la frontière des possibilités de production de  $F_0$  à  $F_1$ . Si le rapport d'échange international demeure inchangé, le niveau de production du pays serait représenté par  $E_1$  et son niveau de consommation par  $C_1$  (supérieur à  $C_0$ ). Par conséquent, la croissance dans le secteur du cacao s'est traduite par une élévation du niveau du bien-être et le pays ne subit pas une croissance appauvrissante. Si, par contre, le rapport d'échange international du cacao et des automobiles baisse de manière importante et s'établit par exemple au niveau représenté par  $TT'$  (figure 3), on constate que la production du pays sera représentée par  $E'$  et le niveau de consommation par  $C'$ . L'expansion de la production dans le secteur du cacao se traduit alors par une perte de consommation (puisque  $C'$  est situé sur une courbe d'utilité inférieure à celle passant par  $C_0$ ) et le niveau du bien-être baisse<sup>7</sup>. Bhagwati conclut que le pays est victime d'une croissance appauvrissante.

L'analyse de Bhagwati a des points de convergence avec la théorie du syndrome hollandais. Ceux-ci se situent notamment au niveau des prémisses : le fait de développer une nouvelle ressource peut paradoxalement appauvrir l'économie. Cependant, si dans la théorie de Bhagwati, cet « appauvrissement » se manifeste par une baisse du revenu réel, à l'inverse, dans les modèles du syndrome hollandais, il se traduit par une régression de la production des biens commercialisés autres que ceux appartenant au secteur en boum, de sorte que le pays devient quasiment dépendant de sa seule ressource naturelle. Les distorsions sectorielles sont absentes dans la théorie de la croissance appauvrissante de Bhagwati. Au niveau des hypothèses, contrairement à la théorie de Bhagwati, les modèles du syndrome hollandais fondent leur analyse sur l'hypothèse de petit pays, ce qui signifie que dans cette économie les

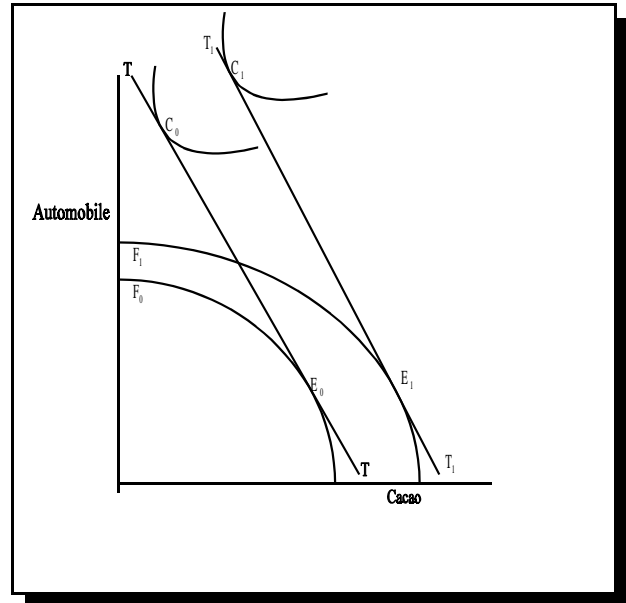


Figure 2 : Le modèle de Bhagwati : hypothèse où les termes de l'échange sont constants

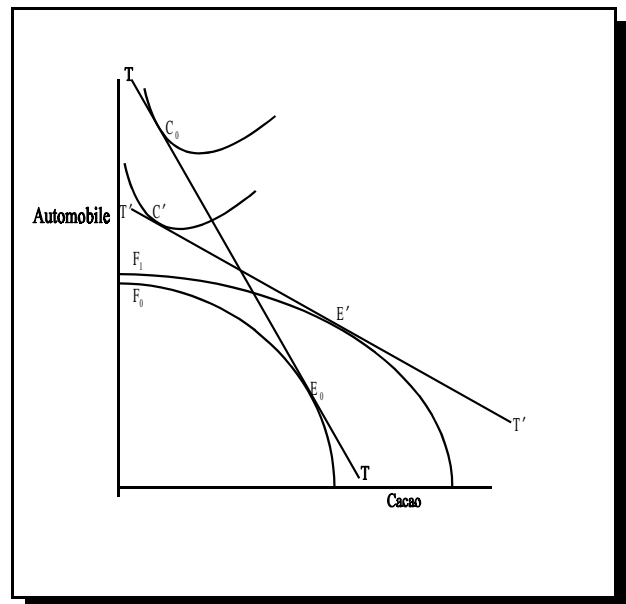


Figure 3 : Le modèle de Bhagwati : hypothèse d'une détérioration des termes de l'échange

producteurs sont « price takers » sur le marché international<sup>8</sup>. En outre, les points de divergence entre les deux approches se manifestent au niveau des recommandations de politique économique. En effet, l'argument de la croissance appauvrissante a été utilisé pour recommander aux pays en voie de développement d'adopter une stratégie tendant à restreindre

<sup>6</sup> Bhagwati [1972].

<sup>7</sup> «L'expansion économique accroît le produit. Ce qui peut entraîner une détérioration des termes de l'échange suffisante pour éliminer l'effet bénéfique de l'expansion et réduire le revenu réel du pays en croissance». Bhagwati [1972], op. cit., p. 289.

<sup>8</sup> Un pays est, en fait, susceptible d'être victime d'une croissance appauvrissante que si son offre d'exportations entraîne une forte baisse des prix. Ce qui implique que la demande soit inélastique au prix et que le pays soit de grande taille; ses exportations représentant un pourcentage important de l'offre mondiale.

les exportations de matières premières, correspondant à leur avantage «naturel» et à développer en priorité la production des biens se substituant aux importations. Cette stratégie, qualifiée d'industrialisation par substitution des importations, était perçue comme un moyen pour les pays exportateurs des produits primaires d'échapper à la croissance appauvrissante. A l'inverse, dans les modèles du syndrome hollandais, l'insertion des pays en voie de développement sur le marché mondial par l'exportation des matières premières n'est pas en soi remise en question ; ce qui pose problème c'est l'utilisation des revenus extérieurs consécutifs au boom dans un secteur d'exportation. Aussi, les modèles du syndrome recommandent-elles une stérilisation volontaire des revenus extérieurs par placement à l'étranger.

C. *Les convergences des modèles du syndrome hollandais avec les modes d'appréhension du blocage de la croissance par l'échange international*

Trois notions principales ont acquis une importance majeure dans l'analyse des causes qui expliquent le blocage de la croissance par l'échange international. Il s'agit des notions d'enclave, de comportements rentiers et de capacité d'absorption du capital. Ces notions ont été forgées pour rendre compte des blocages des croissances des pays exportateurs de ressources naturelles, blocages constatés empiriquement. Elles ne sont pas spécifiques à un courant de pensée déterminé : on les retrouve, à des degrés divers, dans les courants de pensée différents.

a) La notion d'enclave

Cette notion a été utilisée par plusieurs économistes dont P. Bairoch pour expliquer les limites de l'industrialisation dans les pays du Tiers-Monde exportateurs de minerais<sup>9</sup>. Ces limites ont été constatées empiriquement sur la période 1913-1965. Selon P. Bairoch, l'industrie extractive dans les pays du Tiers-Monde est une industrie enclavée ; ses effets d'entraînement sur le reste de l'économie sont faibles, voire même inexistantes. L'auteur retient quatre types d'effets pour définir l'industrie extractive enclavée : l'effet induit à travers l'infrastructure de transport établis pour l'évacuation des productions des industries extractives, l'effet induit à travers l'équipement des exploitations minières, l'effet induit à travers la masse salariale distribuée par l'industrie extractive et enfin l'effet induit par les possibilités

d'investissements offerts par les profits réalisés dans cette industrie. Dans le contexte des pays du Tiers-Monde, aucun de ces quatre effets ne joue. Le secteur extractif est sans liens directs avec le reste de l'économie ; il n'a donc pas d'effets d'entraînement sur le potentiel productif national. Le lien entre le secteur extractif et le reste de l'économie passe par le budget de l'Etat qui récupère une partie des ressources. Finalement, l'impact de l'industrie extractive sur le reste de l'économie dépend de la manière dont l'Etat utilise ces revenus. On retrouve cette notion aussi bien chez les partisans de la théorie de la dépendance et de la domination que chez les keynésiens et les néo-classiques. Dans les modèles du syndrome hollandais, l'hypothèse ainsi faite d'un accroissement des revenus extérieurs consécutif à un choc exogène positif qui affecte le budget de l'Etat découle d'une définition des activités extractives comme enclaves. Dans ces conditions, «l'effet dépense» suffit à lui seul pour déclencher une situation de type *Dutch Disease*. Ce cas de figure constitue, nous le verrons plus loin, un cas particulier des modèles du syndrome hollandais.

b) La notion de comportements rentiers

Cette notion a été aussi avancée pour expliquer les blocages du développement axé sur l'exportation des ressources naturelles. Elle fait référence à l'idée d'une disparition des comportements axés sur la production au profit de comportements d'accès aux revenus liés à l'apparition d'une rente. L'accent n'est pas mis ici sur les liaisons amont-aval, comme c'est le cas dans la notion d'enclave, mais sur les principaux effets économiques découlant de l'apparition d'une rente dans un pays rentier. «Ce dernier étant défini comme le pays qui reçoit, sur une base régulière, des montants substantiels de rente externe. Les rentes externes étant elles-mêmes définies comme des redevances payées par les étrangers, des entreprises ou des gouvernements à des individus, entreprises ou gouvernements d'un pays donné»<sup>10</sup>.

Les comportements rentiers ont été observés empiriquement dans les économies pétrolières du Tiers-Monde. Sid Ahmed a constaté qu'après les chocs pétroliers, la plupart des pays arabes exportateurs de pétrole étaient sujets à des comportements rentiers se traduisant par une consommation publique et privée atteignant des seuils de diversification comparables et parfois même supérieurs à ceux atteints par les pays déjà développés tandis que les structures productives et d'exportation restent archaïques, voire s'atrophient<sup>11</sup>. L'amélioration

<sup>9</sup> Bairoch [1967].

<sup>10</sup> Mahdavy cité par A Sid Hamed [1990], p. 10.

<sup>11</sup> Sid Ahmed [1983].

du bien-être économique et social (éducation, santé, habitat, subventions à la consommation, etc.) dans les économies rentières confère toute l'apparence du développement, mais sans la croissance, c'est-à-dire l'existence d'une réelle base productive. Les niveaux de vie élevés, dans ce type d'économie, n'y reflètent en rien un développement réel des forces productives.

Comme pour la notion d'enclave, la notion de comportements rentiers est souvent utilisée dans les analyses appartenant à des écoles de pensée différentes. Dans le cadre des analyses néo-classiques, l'accès à un emploi public, lieu de captation d'une partie de la rente, représenterait une alternative rationnelle à l'emploi productif. Une partie de la main-d'œuvre se trouverait ainsi soustraite des activités productives, au détriment du niveau de production de l'économie. Les distorsions sectorielles, dans cette optique, ne se situeraient pas tant au niveau des comportements, mais au niveau des «prix» des différents types d'emplois. Sous cette forme, cette analyse est compatible avec les arguments développés dans la théorie du mal hollandais<sup>12</sup>.

c) La notion de capacité d'absorption de capital

Cette notion est apparue dans la théorie économique du développement au cours des années 1950, à l'occasion d'études sur l'aide aux pays en voie de développement. Bien que ses diverses définitions varient dans les détails, une même question fondamentale reste posée : jusqu'à quel point peut-on investir utilement ? La plupart des économistes qui ont tenté de répondre à cette question ont souligné que l'optimum d'investissement peut-être déterminé, du moins en théorie, par la demande et l'étendue des marchés intérieurs et extérieurs, les obstacles découlant d'une infrastructure adéquate et enfin les restrictions politiques et socio-culturelles.

Dans cette optique, tout pays a, au cours d'une période donnée, une capacité d'absorption de capital limitée et un optimum d'investissement à partir duquel toute augmentation des dépenses en capital devient inefficace. Dans le cas concret des pays producteurs de pétrole, la notion de capacité d'absorption de capital permettrait d'expliquer l'absence de construction d'une base productive à partir de cette rente. Cette notion est fréquemment utilisée dans les analyses keynésiennes. On la retrouve également, de façon implicite, dans les modèles du syndrome hollandais. En effet, le fait que ces modèles recommandent une stérilisation volontaire de la rente par placement à l'extérieur, renverrait à une idée de seuil dans l'absorption des revenus supplémentaires.

Cependant, il n'y aurait pas, dans l'optique de l'orthodoxie de ces modèles, un moyen de déplacer ce seuil.

### 3. Le phénomène de syndrome hollandais : quelques exemples de modèles

Il existe tout un ensemble de modèles du syndrome hollandais. Nous ne présenterons ici que les modèles de Gregory, de Corden et Neary, et de Corden.

#### A. Le modèle de Gregory

L'idée que le développement des ressources naturelles implique un nécessaire déclin relatif des autres secteurs de l'économie, et notamment de l'industrie manufacturière, fut exposée en 1976 par Gregory<sup>13</sup>. Ce dernier mit en lumière les changements structurels prévisibles en Australie à la suite du développement à large échelle du secteur minier. Un modèle simple fut alors élaboré par Gregory exposant les effets des prix domestiques sur l'offre d'exportation et la demande d'importation. Ce modèle étudie le rôle du taux de change réel dans les effets d'un boum sur les secteurs exportateurs et importateurs.

Les prix considérés dans ce modèle sont les prix des biens commercialisés internationalement (*goods traded internationally*), importations et exportations relativement aux prix des biens non commercialisés (*non traded goods*), l'hypothèse étant faite que les prix mondiaux ne sont pas affectés par l'économie australienne<sup>14</sup>.

L'essence de son modèle est que les découvertes minières conduisent à un accroissement de l'offre d'exportation qui se traduit, au niveau des comptes extérieurs, par un excédent de la balance des paiements. La correction de ce surplus (soit par l'appréciation de la monnaie nationale, soit par l'inflation domestique) accroît le prix des biens non commercialisés relativement au prix des exportations et des importations. Les industries d'exportation préexistantes ou concurrentes d'importations sont affectées en conséquence.

Le modèle de Gregory peut-être illustré à l'aide de la figure 4. Sur l'axe vertical, figure le taux de change réel qui est le rapport entre le prix des biens commercialisés (PT) et le prix des biens non

<sup>13</sup> Gregory [1976], op. cit.

<sup>14</sup> Un bien commercialisé (internationalement) ou échangé est un bien dont le prix est fixé sur le marché international. A l'opposé, un bien non commercialisé est un bien dont le prix est fixé par le marché local, par confrontation de l'offre et de la demande domestiques.

<sup>12</sup> Geronimi [1992], op. cit. p. 75.



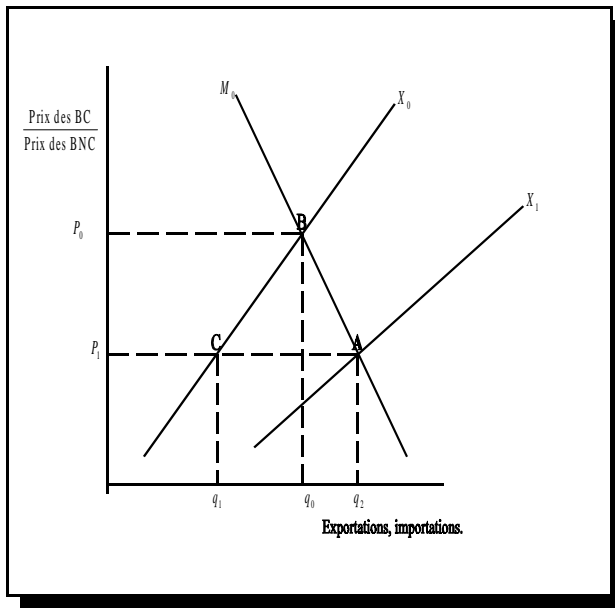


Figure 4 : Le modèle de Gregory

commercialisés (PN). Les volumes d'exportation et d'importation sont représentés sur l'axe horizontal. Le fait que les importations et les exportations soient représentées sur un même axe nécessite que soient fixées deux hypothèses. Tout d'abord, on suppose que les termes de l'échange sont constants. Ensuite, on suppose que les unités des exportations et des importations sont choisies de telle sorte que les termes de l'échange soient égaux à l'unité<sup>15</sup>. Le modèle fait abstraction des mouvements de capitaux et concentre son analyse uniquement sur la balance commerciale. Sur ce graphique,  $X_0$  représente la courbe d'exportation hors mine (le secteur agricole) ;  $X_1$  la courbe agrégée d'offre d'exportation du secteur d'exportation hors mine (le secteur manufacturier) et du secteur d'exportation minière.

Supposons qu'un secteur nouveau surgisse comme la découverte d'une ressource minière par exemple. Avec la découverte de cette ressource minière, la courbe d'exportation se déplace de  $X_0$  à  $X_1$ . Par contre la courbe de demande d'importation ( $M_0$ ) reste inchangée dans un premier temps.

Le respect de la contrainte d'équilibre ( $X_0 + X_1 = M_0$ ) suppose une résorption de l'excédent d'exportation par une hausse des importations et/ou une baisse des exportations hors secteur en boom. Le mouvement du taux de change nominal (quantité de monnaie internationale pour une unité de monnaie nationale) doit permettre cet ajustement. La hausse du taux de change nominal implique une baisse du prix relatif des biens commercialisés qui désavantage les exportations et avantage les importations en les rendant moins chères en monnaie domestique. Dans le cas général, la baisse du taux de change réel

(PT/PN) provoque simultanément une hausse du volume des importations et une baisse du volume des exportations hors secteur en boom, qui passe de  $q_0$  à  $q_1$  (ou de B à C). Par conséquent, note Gregory, *ceteris paribus*, le boom minier réduit la taille des industries produisant des substituts à l'importation et les industries d'exportation préexistantes (au boom) et accroît les importations via le mouvement du taux de change réel<sup>16</sup>. Gregory précise bien que dans une économie en croissance, le déclin du secteur des biens commercialisés peut n'être que relatif et non absolu. Ces changements structurels de l'économie sont susceptibles, selon Gregory, de provoquer deux sortes de déséquilibres à court terme. Le premier sous forme d'appels réitérés à la dévaluation ou à l'octroi de subventions spécifiques au secteur des biens commercialisés. Mais cette dernière, souligne l'auteur, ne peut guère avoir d'effet durable ; des subventions ne peuvent également pas protéger le secteur commercialisé, elles ne feraient qu'accroître les surplus de la balance commerciale et donc pousser encore à la ré-évaluation du taux de change. Il n'y a donc, selon Gregory, aucun moyen d'échapper au déclin relatif du secteur des biens commercialisés, sauf à investir à l'étranger les revenus tirés des ressources naturelles et empêcher ainsi l'économie locale d'en tirer parti.

Gregory note que cette analyse vaut pour toute situation où le secteur nouveau affecte la balance commerciale. Le développement de toute ressource naturelle destinée à l'exportation ou au remplacement des importations existantes conduit nécessairement au déclin relatif de la production domestique de biens commercialisés. En l'absence d'intervention de l'Etat, ce sont les détenteurs de ressources et les personnes qui sont employées dans le secteur des biens non commercialisés qui bénéficient de la majoration de revenu au détriment des personnes employées dans le secteur de biens commercialisés<sup>17</sup>.

La pathologie du *Dutch Disease* initiée par Gregory devait être approfondie par Corden et plusieurs autres économistes.

#### B. La généralisation du modèle de Corden

Dans une étude publiée en 1982, W. Max. Corden et J. Peter Neary ont élaboré un modèle destiné à appréhender l'impact du *Dutch Disease*<sup>18</sup>. Ce modèle, qui est une variante du modèle de l'économie dépendante de Salter, adopte l'hypothèse d'une petite économie ouverte produisant deux biens

<sup>15</sup> Gregory [1976].

<sup>16</sup> Gregory [1976].

<sup>17</sup> Gregory [1976].

<sup>18</sup> Corden, Neary [1982].



Dans une étude publiée en 1984, Corden s'est proposé d'approfondir le modèle de 1982. Ce modèle comprend les secteurs suivants<sup>20</sup> : (i) le *booming sector*: pétrole ou toute autre industrie primaire d'exportation dans une phase de prix croissants, d'exploitation d'une découverte majeure de ressources ou encore un progrès technique dont l'effet est une réduction substantielle des coûts ; (ii) le *lagging sector* ou secteur en retard ou encore les autres biens commercialisés (qui recouvre les autres exportations et les substituts à l'importation tant dans le secteur manufacturier que dans le secteur agricole) ; (iii) les biens non commercialisés y compris les services, les utilités, les transports, etc.

L'analyse de Corden part d'un *core model* («modèle dur») dont le domaine est le moyen terme. Un seul facteur est supposé mobile : le travail, les autres facteurs de production étant supposés spécifiques à chacun des trois secteurs. Le capital est aussi internationalement immobile et les stocks de facteurs sont fixes, mais leurs prix flexibles.

Le fonctionnement du modèle peut alors être illustré de la façon suivante (figure 6). Soient trois secteurs, le *booming sector* B, le *lagging sector* L et le secteur des biens non commercialisés N. Les deux premiers produisent des biens commercialisés confrontés aux prix mondiaux, et le troisième produit des biens non commercialisés dont les prix se fixent domestiquement par confrontation de l'offre et de la demande locales. Le produit dans chaque secteur résulte du travail et d'un facteur qui lui est spécifique. Le facteur travail est supposé mobile entre les trois secteurs égalisant les salaires entre les trois emplois alternatifs. Mesurés en termes de L (biens non commercialisés), le salaire est  $W$  et les trois revenus  $R_b$ ,  $R_l$  et  $R_n$ .

Corden étudie alors l'impact d'un boum en B sur les autres secteurs de l'économie. L'origine du boum peut résulter : (a) d'un changement technologique exogène en B et qui reste confiné au pays concerné ; (b) d'une découverte importante de ressources naturelles ; (c) d'une augmentation exogène du prix du produit de B sur le marché mondial (B ne produit que pour l'exportation et non pour le marché local)<sup>21</sup>. Comme dans le modèle précédent, la croissance dans le booming sector comporte deux effets distincts : un «effet de dépense» et un effet de «mouvement de ressources».

Tout d'abord, l'effet de dépense. D'après Corden, on peut déterminer, suite à un boum dans le secteur B, un effet dit de dépense si une certaine part du surcroît de revenu de B est dépensé, soit directement par les titulaires, soit par l'Etat. Dans ces

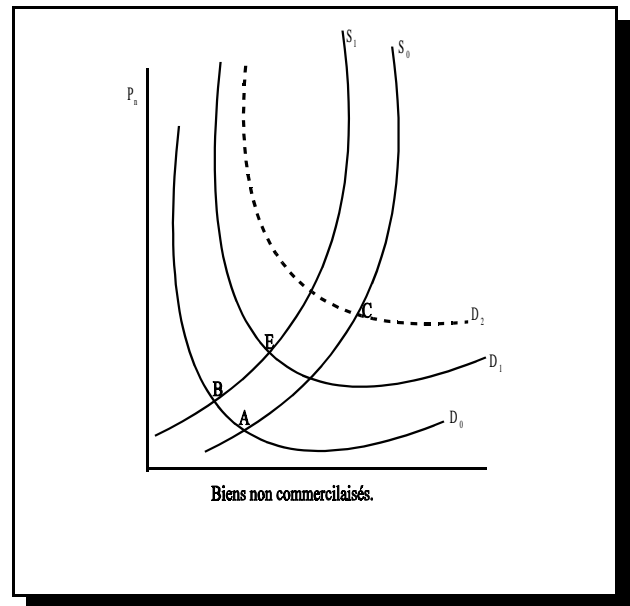


Figure 6 : Le modèle de Cohen

conditions, si l'élasticité-revenu de la demande pour les biens du secteur des biens non commercialisés (N) est positive, le prix de ces biens va croître relativement à celui des biens commercialisés. On a là une appréciation réelle. Des ressources sont soustraites de B et de L en faveur de N.

Sur le graphique ci-dessus, l'axe vertical porte PN, prix de N relativement à celui de L, et sur l'axe horizontal figurent les biens non commercialisés. L'effet dépense se lit à travers le glissement de la courbe de demande de  $D_0$  à  $D_1$  et a donc accru PN, transférant les ressources de L au profit de N.

Ensuite, l'effet mouvement de ressource. Outre cela, le produit marginal du travail augmente en B à la suite du boum, de sorte qu'à salaire constant en termes de biens commercialisés, la demande de main-d'oeuvre en B croît, d'où un transfert de main-d'oeuvre de L et N au profit de B. Selon Corden, cet effet comporte deux éléments<sup>22</sup> :

- ▶ Le transfert de main d'oeuvre du secteur en retard (L) au secteur en boum(B) réduit la production du secteur en retard (L). C'est l'effet dit de *désindustrialisation directe*, car le marché de N n'est pas impliqué et ceci ne nécessite pas d'appréciation du taux de change réel.
- ▶ Il y a transfert de main-d'oeuvre du secteur des biens non commercialisés (N) vers le secteur en boum (B) à taux de change réel constant. L'effet ressource a pour résultat de déplacer la courbe d'offre de  $S_0$  en  $S_1$  (figure 6) et donc de créer une demande excédentaire

<sup>20</sup> Corden [1984].

<sup>21</sup> Corden [1984], p.360.

<sup>22</sup> Corden précise cependant que son modèle est essentiellement concerné par le premier cas.(Corden [1984], p.360).

de biens non commercialisés qui s'ajoute à celui résultant de l'effet dépense.

La combinaison des deux effets, conduisant à un transfert de main-d'oeuvre du secteur en retard (L) vers le secteur des biens non commercialisés (N), crée un effet dit de *désindustrialisation indirecte* qui complète l'effet de désindustrialisation résultant du transfert du travail du secteur en retard vers le secteur en boom. On observe que le produit du secteur des biens non commercialisés peut finalement être plus élevé ou plus faible qu'initialement. L'effet dépense tend à l'accroître et l'effet ressource à le réduire.

Au plan de la répartition sectorielle, les deux effets réduisent les revenus réels du facteur spécifique du secteur en retard (L), point qui constitue le problème essentiel du *Dutch Disease*. Le secteur en retard voit, dans tous les cas de figure, sa production diminuer alors que celle du secteur des biens non commercialisés peut croître ou décroître.

Un cas particulier caractéristique du boom pétrolier est celui où le secteur pétrolier n'emploie pas un facteur mobile dans le reste de l'économie. Le secteur en boom ne participe en rien au marché domestique des facteurs. C'est là une enclave pure. Le seul effet à l'origine du *Dutch Disease* est alors «l'effet dépense». Le mécanisme clé de la réallocation de ressources est l'appréciation réelle : si une partie des revenus de B est affectée à l'achat des biens non commercialisés, le produit de N sera finalement plus élevé que dans la situation antérieure au boom. L'effet dépense est l'équivalent de la conséquence d'un «transfert» au pays concerné de sorte que cette partie de l'analyse constitue une version de la théorie du problème de transfert<sup>23</sup>.

Corden souligne une autre remarque importante. Le secteur en retard peut produire à la fois des «exportables» qui ne font pas l'objet d'un boom et des «importables». Ce secteur ne recouvre pas obligatoirement la seule industrie manufacturière. Pour les pays comme le Congo et le Cameroun qui sont spécialisés dans l'exportation des produits agricoles, le terme de «désindustrialisation» peut être trompeur ; un des effets attendus pouvant être un effet de «désagriculturation».

En conclusion, l'intérêt des modèles présentés ci-dessus, et notamment la généralisation de Corden, est de fournir les instruments d'analyse pour comprendre les effets d'un boom sur l'allocation des ressources, la distribution factorielle de revenus et le taux de change réel. Le mérite des modèles de Gregory, de Corden et Neary et de Corden est d'insister sur les évolutions respectives des secteurs exportateurs et importateurs après un choc haussier.

En mettant l'accent sur les secteurs concurrencés et en insistant faiblement sur l'évolution des secteurs non commercialisés, c'est la contrainte extérieure qui est mise au premier plan.

### **3. Le syndrome hollandais : une théorie difficilement applicable au Congo et au Cameroun**

La confrontation de la théorie du mal hollandais par rapport à la situation du Congo et du Cameroun fournit des résultats décevants. S'il est incontestable que l'expansion de l'activité pétrolière s'est accompagnée au Congo d'une régression du niveau relatif et absolu des exportations traditionnelles, il est en revanche difficile d'accréditer la thèse de l'existence d'un syndrome hollandais dans ce pays. Au Cameroun, les effets de la hausse des prix de pétrole sur les échanges extérieurs sont limités et le pays ne semble pas avoir subi un *Dutch Disease*. L'absence de propagation des effets du mal hollandais au Cameroun tient à des multiples facteurs liés aussi bien à la gestion étatique de la rente pétrolière qu'aux mouvements des prix relatifs.

#### **1. Structure des échanges extérieurs du Congo et faiblesses des modèles du syndrome hollandais**

##### *A. Exportations pétrolières, produits traditionnels et rente*

Il est inutile, dans le cadre de cette étude, de se servir des calculs très compliqués pour mesurer le degré de concentration par produits des exportations. Le phénomène est évident dans le cas du Congo.

En effet, avant le premier choc pétrolier, les exportations des produits agricoles (café, cacao), de la potasse et de bois représentaient les principales sources de devises du pays. La priorité était toutefois accordée aux exportations du secteur de bois qui contribuaient pour plus de 50 pour-cent aux exportations totales. La prépondérance des produits miniers, en l'occurrence le pétrole, dans les échanges extérieurs du Congo s'est affirmée dès 1973. Depuis cette date, la contribution du pétrole brut aux exportations totales a atteint de telles proportions que ce produit est devenu quasiment l'unique source de devises du pays (tableau 1).

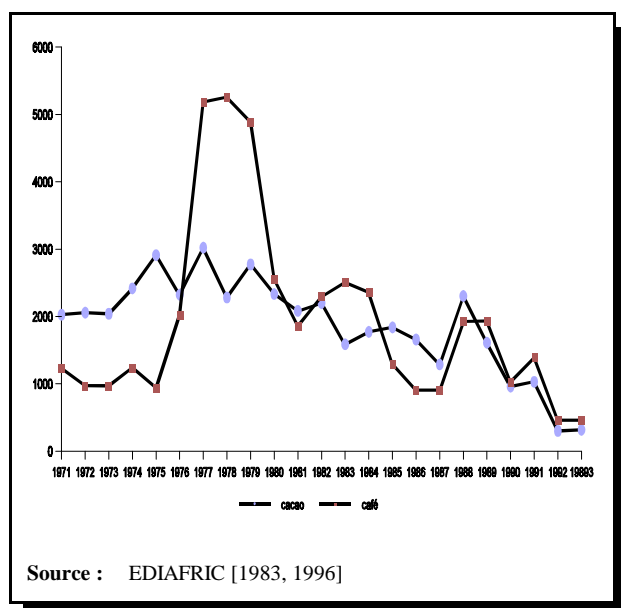
Les activités manufacturières et agricoles ont particulièrement souffert des hausses des prix de pétrole. Leur contribution dans les exportations totales n'a cessé de baisser constamment durant la période (théorique) de croissance des recettes

<sup>23</sup> Corden [1984], p.362.

pétrolières (1973-1985). Toutefois, la régression la plus spectaculaire a été enregistrée par le bois. Ce

**Tableau 1 : Structure des exportations du Congo, 1970-1995 (en pourcentage)**

Année	1970	1973	1974	1979	1984	1985	1986	1990	1994	1995
Pétrole	1	31,9	69,5	69,6	90,1	86,9	73,3	75,6	83,8	83,7
Bois	53	44	21,6	13,4	4,4	5,2	12,4	11,6	9,1	8,4
					5,4	7,7	14,3	12,8	7	7,9



**Figure 7 : Evolution de la production des principales cultures de rente au Congo ; 1971-93 – tonnes**

Autres	45,9	24,1	8,9	16,9						
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : F.M.I. [S.F.I., 1991], BEAC [1991 ; 1994], Zone Franc [1995].

produit qui, au cours de la décennie soixante, était dominant dans la contribution à l'exportation a été relégué au second rang pour ne représenter plus que 4 pour-cent des exportations totales entre 1981 et 1985<sup>24</sup>.

La «pétrolisation», qui est une manifestation de la maladie hollandaise, semble alors prouvée dans le cas du Congo. L'existence d'un *Dutch Disease* ne peut cependant être acceptée sans précisions complémentaires, car jusqu'à cette étape de l'analyse il y a seulement baisse relative et non absolue du niveau des autres produits d'exportation du Congo. La question qu'il convient d'examiner est donc celle de savoir si la baisse de la contribution des produits traditionnels aux exportations totales est due à un effondrement de leur production (déclin absolu).

La figure 7 montre l'évolution de la production des principales cultures de rente du Congo. L'examen de ce graphique permet de formuler les remarques suivantes. Entre 1971 et 1978, le cacao ne semble pas avoir enregistré une tendance à la

<sup>24</sup> Il importe de préciser que la période d'observation des effets du mal hollandais va de 1973 à 1985 pour le Congo et de 1979 à 1985 pour le Cameroun. Les périodes 1973-1985 et 1979-1980 correspondent donc théoriquement aux périodes de croissance des recettes pétrolières des pays en question. L'année 1986 est considérée, aussi bien pour le Congo que pour le Cameroun, comme la date qui marque l'arrêt de la croissance des recettes pétrolières. A partir de cette année, l'étude qui sera entreprise portera, conformément à la théorie du *Dutch Disease*, sur la réversibilité des effets du mal hollandais.

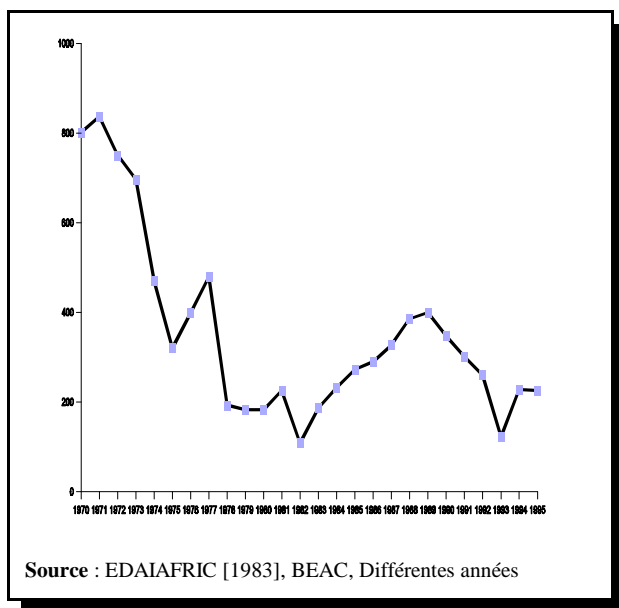


Figure 8 : Evolution de la production de bois au Congo, 1970-95 — milliers de m<sup>3</sup>

baisse de sa production. C'est à partir de la campagne de 1979 que la production du cacao s'est inscrite à la baisse pour atteindre des niveaux extrêmement bas en 1983 et en 1986. La production du café, après avoir fortement augmenté entre 1971 et 1978, décroît, elle aussi, à partir de 1979. En somme, on constate, à partir du second choc pétrolier, une régression des quantités produites et exportées des principales cultures de rente du Congo.

Mais la régression la plus spectaculaire a été, là encore, enregistrée par le secteur de bois (figure 8). Le volume de grumes abattues est ainsi passé de 837 mille m<sup>3</sup> en 1971 à 273,2 mille m<sup>3</sup> en 1985, soit une régression de 67,36 pour-cent. Les quantités exportées ont, quant à elles, baissé de 53 pour-cent environ au cours de la même période.

La régression, tant en valeur qu'en volume, du niveau des exportations des produits agricoles et de bois brut est donc vérifiée au Congo. Il y a baisse du niveau relatif et absolu des exportations traditionnelles du Congo après le second choc pétrolier. Cette constatation importante soulève cependant quelques interrogations : pourquoi ce déclin? Est-on en présence d'un cas typique décrit par Corden d'un «squeeze» sur les produits «tradables» découlant de l'appréciation du taux de change effectif réel, en raison des recettes pétrolières?

En ce qui concerne les produits agricoles, il faut noter que le secteur agricole n'a jamais joué un rôle important dans l'économie congolaise, que ce soit avant, pendant ou après les hausses des prix du pétrole. Les principales productions vivrières comme le manioc, l'igname, le maïs, le riz, les fruits, les légumes et les deux principales cultures de rente (café et cacao) sont le fait de petites exploitations familiales souvent insuffisamment équipées. Des efforts

considérables ont été accomplis pendant des années visant à proclamer l'agriculture comme étant la «priorité des priorités» ou le «secteur de base du développement», mais en réalité l'agriculture a toujours été reléguée à la lisière de l'autosubsistance. L'agriculture congolaise souffre d'une carence cruelle des moyens matériels et du manque d'organisation des formes d'exploitation. Cette insuffisance des moyens explique, dans une large mesure, les faibles performances des cultures de rente. En outre, il est apparu au Congo un phénomène de sur-urbanisation qui a principalement bénéficié aux zones urbaines de Brazzaville et de Pointe-Noire qui regroupaient, avant la guerre civile de juin 1997, plus de la moitié de la population du pays. L'exode rural, le vieillissement de la population rurale sont autant des facteurs indéniables qui ont provoqué un «effet d'appauvrissement» de l'agriculture congolaise.

Quant à la régression tant en valeur qu'en volume du secteur de bois, elle ne semble pas, là aussi, liée à la rente pétrolière car la crise du secteur forestier au Congo renvoie à des causes diverses d'origine interne et externe (figure 8). En premier lieu, les réserves forestières, concentrées essentiellement dans la région du sud du pays, tendent à être épuisées tandis que celles du nord du pays se heurtent à des difficultés d'exploitation. En second lieu, les bois congolais sont confrontés, depuis le début des années 1970, à des difficultés de commercialisation étroitement corrélées à la crise générale de la filière mondiale du bois qui a affecté principalement les essences tropicales. Cette crise, qui a entraîné une baisse de la demande des essences africaines au profit de celles du sud-est asiatique, est un facteur limitatif de l'exportation de bois congolais.

Finalement, la régression en valeur et en volume des exportations des produits agricoles est imputable à plusieurs causes parmi lesquelles les techniques de production encore rudimentaires, le manque des moyens matériels et humains, le caractère inadéquat des réseaux de transport et de distribution, la faiblesse des prix payés aux producteurs, tandis que la contraction de la production et des exportations du secteur de bois renvoie à des causes tenant à la fois à l'épuisement des réserves exploitables et à la crise mondiale de la filière du bois. En fait, la baisse du volume des grumes abattues et exportées s'inscrit dans un mouvement de long terme (et non conjoncturel) qui est antérieur à la rente pétrolière. Il y a certes effondrement des exportations du secteur en retard, mais il n'y a pas un «squeeze» de la production de ce secteur au sens d'une régression résultant uniquement des booms pétroliers, c'est-à-dire de l'appréciation du taux de change réel.

Après la chute des prix du pétrole en 1986, on aurait pu s'attendre, conformément aux prédictions de la théorie du *Dutch Disease*, à une réversibilité des

effets du mal hollandais via l'inversion de l'évolution des prix relatifs. Sur le plan du commerce extérieur, cette réversibilité suppose l'accroissement (en volume) des exportations traditionnelles, ce qui signifie le retour à la structure des exportations d'avant le premier choc pétrolier. Et pourtant l'analyse des données du tableau 1 démontre que le Congo continue de dépendre de sa seule ressource naturelle (le pétrole) qui a représenté en moyenne plus de 80 pour-cent des exportations totales entre 1986 et 1995. Les cultures de rente et le bois ont accusé des performances médiocres après le contre-choc pétrolier (figures 7 et 8). Le développement attendu de leur production par l'inversion des mouvements des prix relatifs ne s'est pas produit plus d'une décennie après la chute des prix du pétrole et l'arrêt de la croissance des recettes pétrolières. De même, le développement attendu de la production des activités exportatrices du secteur manufacturier ne s'est pas réalisé après le contre-choc pétrolier. Entre 1985 et 1995, le taux de croissance de la production de l'ensemble du secteur manufacturier n'a été que de 0,4 pour-cent, traduisant ainsi la situation de crise généralisée qui caractérise l'économie de ce pays depuis le retournement du marché pétrolier<sup>25</sup>. Il n'y a donc pas une substitution des exportations de bois, des produits agricoles et des produits manufacturés aux exportations pétrolières : il y a absence de réversibilité des effets du mal hollandais et maintien, voire même renforcement, des effets structurels hérités des boums pétroliers.

L'évolution du secteur en retard du Congo met en évidence les faiblesses des hypothèses des modèles du syndrome hollandais. Trop souvent, les effets sur ce secteur d'un choc négatif sont considérés comme l'inverse de ce qui se passe en cas de choc exogène positif. Ainsi, par le jeu de l'efficacité marginale, quelle que soit l'orientation du choc, l'investissement se trouve toujours favorisé, soit dans le secteur des biens non échangeables en cas de choc haussier, soit dans celui des biens échangeables en cas de baisse. A l'inverse de ce qui se passe en situation de boum, en cas de choc négatif temporel, l'efficacité marginale supérieure de l'investissement dans le secteur des biens échangeables par rapport à celle des biens non échangeables favorise le développement du premier. Or cette analyse mésestime complètement la contraction de l'activité économique qui suivra un choc négatif et la chute des ressources consacrées à l'investissement qui en sera une conséquence<sup>26</sup>. Cela est d'autant plus vrai pour le Congo dans la mesure où l'année 1986 marque, pour ce pays, la fin de la période faste et le début d'une profonde récession économique dont il n'est pas encore sorti aujourd'hui. L'impact de

la baisse des recettes d'exportation en 1986 s'est immédiatement répercuté sur les finances publiques. Au même moment, l'endettement extérieur prenait de l'ampleur, obligeant le pays à avoir recours aux politiques d'ajustement structurel dès 1986. Devant le tarissement des ressources budgétaires consacrées à l'investissement, il n'y a pas de raison que le secteur en retard, et en particulier les activités exportatrices du secteur manufacturier, connaisse un développement de leur production qui serait initié par la réorientation des investissements des secteurs des biens non échangeables vers les secteurs des biens échangeables (auxquels le secteur manufacturier exportateur appartient).

Finalement, les explications keynésiennes semblent plus pertinentes pour caractériser la situation du Congo d'après le contre-choc pétrolier. En effet, si «dans les modèles du *Dutch Disease*, la baisse des revenus pétroliers a pour effet de réduire les distorsions au niveau des prix, de favoriser le secteur concurrencé, inversement, dans les modèles keynésiens, la chute du marché pétrolier fait jouer les multiplicateurs à la baisse et conduit à un ajustement vers le bas des diverses variables macro-économiques»<sup>27</sup>.

#### B. *Evolution des importations et prix relatifs*

Une autre caractéristique du commerce extérieur du Congo à partir du second choc pétrolier est la croissance exceptionnelle des importations. Selon la théorie du mal hollandais, c'est l'appréciation du taux de change effectif réel qui favorise les importations en les rendant moins chères en monnaie locale. L'accroissement des importations du Congo pendant la période de croissance des recettes pétrolières serait donc la conséquence de la surévaluation de la monnaie locale. Cette hypothèse mérite toutefois d'être relativisée car, dans le cas du Congo, l'accroissement des importations est aussi dû à des facteurs autres que les prix relatifs.

Parmi les principales catégories des biens importés, ce sont les machines et les biens d'équipement qui ont connu la progression la plus spectaculaire. L'évolution de cette catégorie de biens importés reflète l'intensification de l'effort d'investissement public accompli après le second choc pétrolier.

<sup>25</sup> Banque mondiale [1996].

<sup>26</sup> Saint-Alary [1991], p.52.

<sup>27</sup> Hugon [1989], p.767.

Les importations des produits alimentaires ont aussi fortement augmenté à partir du second choc pétrolier «de telle manière qu'elles ont occupé le premier rang des volumes débarqués au port de Pointe Noire, soit 33,2 pour-cent du débarquement au premier semestre 1984»<sup>28</sup>. L'insuffisance grave de l'agriculture vivrière et de la pénurie de cheptel sont les principales causes qui expliquent la forte croissance des importations alimentaires. Mais, l'accroissement des produits alimentaires peut être aussi lié à la substitution des modes de consommations importées aux modes de consommations traditionnels. Transposant sur le plan international la théorie de Duesenberry, R. Nurkse a mis en relief l'attraction que les modèles de consommation des pays riches exercent sur la propension à consommer des pays pauvres (effet de démonstration). Ces modes de consommation sont bien connus même dans les régions rurales des pays d'Afrique. Le contact avec les cadres des sociétés étrangères, la formation des élites en Europe, la publicité rudimentaire ou déjà évoluée des commerçants, les moyens d'information modernes, ont contribué à faire connaître et à faire désirer les produits dont jouissent les consommateurs des pays développés. L'effet de démonstration aboutit ainsi à une augmentation de la propension à consommer des produits importés au détriment des produits locaux.

## 2. Absence de symptômes du syndrome hollandais au Cameroun

Après le second choc pétrolier, la structure des échanges extérieurs du Cameroun est caractérisée par deux traits qui montrent que ce pays a échappé à la maladie hollandaise : la concentration limitée des exportations autour du pétrole et le maintien des produits traditionnels d'exportation.

### A. Concentration limitée des exportations pétrolières

Contrairement au cas du Congo, les exportations des produits miniers, en l'occurrence le pétrole, ne sont devenues significatives dans les échanges extérieurs du Cameroun qu'après le second choc pétrolier. En effet, jusqu'en 1978, les relations du Cameroun avec l'extérieur étaient dominées par les exportations des produits primaires d'origine agricole.

A partir de 1979, les effets de la hausse des prix du pétrole et de l'augmentation de son volume vont se conjuguer et feront du pétrole le premier

secteur d'exportation du Cameroun. Le pétrole représentera à lui seul 58,5 pour-cent des exportations totales du Cameroun en 1982 et 56,4 pour-cent du même montant en 1983 (tableau 2). A l'inverse, la part des autres produits dans le total des exportations camerounaises a décru au cours de la période 1979-1985. Par exemple, le café qui contribuait pour 35,8 pour-cent des exportations totales en 1978 ne représentait plus que 15,7 pour-cent de la même valeur en 1985.

Comme pour le cas du Congo, le caractère excluant des exportations de pétrole vis-à-vis des autres exportations s'est également manifesté au Cameroun. Cependant, le phénomène est beaucoup plus limité au Cameroun, puisque dans le cas du Congo seul un produit (le pétrole) assure l'essentiel des recettes d'exportation. Comparativement au cas du Congo et des autres économies pétrolières du Golf de Guinée (Nigeria, Gabon), le Cameroun dispose d'une base productive plus diversifiée et donc une moindre concentration des exportations autour du pétrole. Le Cameroun a échappé à la maladie hollandaise.

Après le contre-choc pétrolier de 1986, la contribution des exportations pétrolières aux exportations totales a baissé sans pour autant entraîner une augmentation significative de celle des cultures de rente. La part des exportations pétrolières dans les exportations totales est passée de 38,7 pour-cent en 1988, à 28,8 pour-cent en 1995. Celle des deux principales cultures de rente (cacao et café réunis) est passée de 16,6 pour-cent en 1988, à 12,0 pour-cent en 1995. Les performances du coton sont, elles aussi, très médiocres, traduisant ainsi l'absence d'effet positif du retournement du marché pétrolier sur les cultures de rente du pays. Par contre, les exportations du secteur de bois semblent avoir enregistré des bonnes performances à partir de 1993 ; leur contribution aux exportations globales est passée de 8,9 pour-cent en 1987/88 à 15,1 pour-cent en 1995. Au total, on n'observe pas de changement significatif dans la structure des exportations du Cameroun après le retournement du marché pétrolier en 1986.

### B. Maintien de la production des produits traditionnels d'exportation

Selon la théorie du *Dutch Disease*, l'expansion des recettes pétrolières peut provoquer la régression non seulement relative mais aussi absolue des autres secteurs produisant les biens commercialisés. Dans le cas du Cameroun où le secteur en retard est le secteur agricole, le *Dutch Disease* devrait se manifester par un effondrement de la production des produits agricoles. Certes, Sid Ahmed souligne que dans le contexte des pays en développement la «désagriculture» et la «désindustrialisation»

<sup>28</sup> Ngassaki [1989], p.61.



revêtent le plus souvent la forme d'une croissance inférieure à la normale que d'un déclin absolu<sup>29</sup>. Or l'ambiguïté du problème réside autour du sens que l'on peut attribuer au terme «normal» et d'en avoir une expression chiffrée.

Depuis quelques années, les débats sur l'existence et l'ampleur du *Dutch Disease* dans les pays du Golfe de Guinée ont été le plus souvent articulés autour d'une opposition entre le Nigeria et le Cameroun<sup>30</sup>. Le Nigéria a souvent été cité dans les différents travaux relatifs au syndrome hollandais comme un exemple caractéristique du *Dutch Disease* en Afrique. Le Cameroun, à l'inverse, est souvent présenté comme ayant échappé à la maladie hollandaise<sup>31</sup>.

---

<sup>29</sup> Sid Ahmed [1990], p.59.

<sup>30</sup> Coussy [1989], p.89.

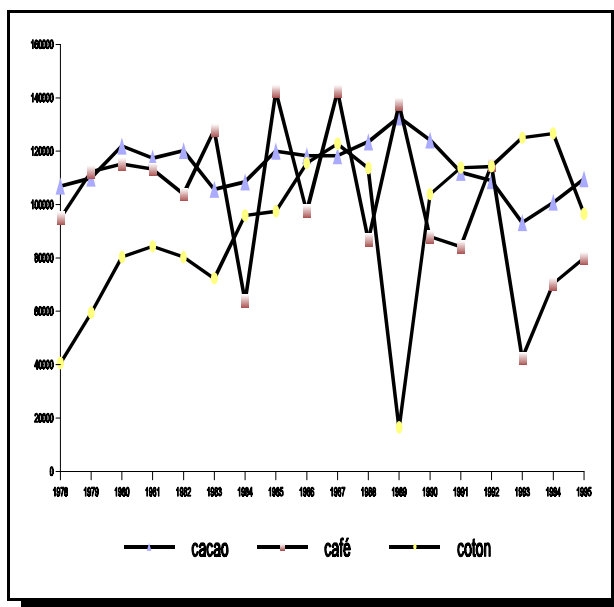
<sup>31</sup> Les transformations structurelles intervenues dans l'économie nigériane après les chocs pétroliers ont, en effet, incité certains auteurs à conclure à l'existence d'un *Dutch Disease* dans ce pays: la chute des exportations non pétrolières et notamment d'exportations agricoles naguère considérables (cacao, arachides, huile de palme) a été telle que le pétrole est devenu en fait la seule exportation. La croissance des importations concurrençant les productions locales a été spectaculaire dans l'agro-alimentaire avec la hausse des achats de céréales (riz et blé) et l'apparition d'importations de produits naguère exportés (huile de palme). Dans le même temps, au Cameroun, il n'y a pas, selon ces études, un effondrement des exportations non pétrolières même si leur part dans le total des exportations a considérablement décliné; le maintien d'un taux élevé d'auto-provisionnement alimentaire a montré la capacité de résistance des productions locales à la concurrence extérieure. Coussy [1990].

**Tableau 2 : Structure des exportations du Cameroun, 1971-1995 (en pourcentage)**

Année	1973						1992	1993	1994	1995
	1971	1982	1983	1984	1985					
Pétrole	-	-	58,5	58,3	55,9	56,4	48,3	44	30,7	28,8
café	24,7	25,3	12	14,8	13,9	15,7	5,4	2,9	4,6	5,9
cacao fèves	22,1	22,2	-	-	-	-	6,28	5,83	6,76	6,04
coton égrené <sup>a</sup>	3,4	3,1	12	11,8	17	14,3	3,6	4,5	3,3	3,7
Bois	11	16,5	5,7	4,4	3,6	5,1	6,9	11,2	12,7	15,1

a: coton et tissus de 1982 à 1985.

Sources : Zone Franc [1993, 1994, 1995] ; BEAC [1983 ; 1991].



**Figure 9 : Evolution de la production des principales cultures de rente au Cameroun, 1978-95 (en tonnes)**

La figure 9 retrace l'évolution de la production des principales cultures de rente du Cameroun. On constate effectivement à partir de ce graphique qu'il n'y a pas une régression de la production des produits agricoles du Cameroun pendant la période de croissance des recettes pétrolières (1979-1985). Si la production du café connaît une évolution erratique en raison des conditions climatiques, en revanche elle ne montre pas une tendance à la baisse au cours de la période 1978-1985. La production du cacao et du coton a été plus régulière que celle du café et ne montre pas également une tendance durable à la baisse.

Il y a donc, au Cameroun, absence de régression de la production des secteurs agricole et du bois pendant le boum pétrolier. Il y a au contraire maintien (ou stagnation) de la production des secteurs

traditionnels d'exportation. L'agriculture de rente a accusé des performances médiocres, sans toutefois régresser.

En ce qui concerne les cultures vivrières, leur évolution a été dans l'ensemble marquée par une tendance à l'accroissement de leur production pendant la période de croissance des recettes pétrolières. La rente pétrolière a eu des effets d'entraînement réels sur les cultures vivrières du Cameroun, ce qui a permis à ce pays de consolider l'autosuffisance alimentaire<sup>32</sup>. L'évolution des productions vivrières est conforme à celle prédite dans les modèles du syndrome hollandais en raison de leur statut de secteur produisant des biens non commercialisés.

Après le contre-choc pétrolier, les cultures de rente du Cameroun ont accusé des performances médiocres. Le développement attendu de leur production par l'inversion des mouvements des prix relatifs ne s'est pas produit. Il ne se produit pas de dynamisme durable des cultures de rente du Cameroun plus d'une décennie après l'effondrement du marché pétrolier. Le contre-choc pétrolier n'a pas favorisé, au Cameroun, une «pro-agriculturation», c'est-à-dire une expansion de la production des cultures de rente. Les produits agricoles ont maintenu leur stagnation amorcée au début des années 1980. Les mauvaises performances des cultures de rente du Cameroun n'étant pas dues à la rente pétrolière, l'arrêt de la croissance des recettes pétrolières n'a donc, en lui-même, aucune raison de favoriser leur développement. La réversibilité des effets du mal hollandais semble limitée.

<sup>32</sup> B.E.A.C [1988].

### 3. Les facteurs explicatifs de l'absence de diffusion des effets du mal hollandais au Cameroun

Les effets du mal hollandais paraissent limités au regard de l'importance des revenus extérieurs dont a bénéficié l'économie camerounaise pendant le boum pétrolier de 1979. Deux principaux facteurs peuvent être invoqués pour expliquer l'absence de diffusion des effets réels du mal hollandais dans ce pays : les mouvements des prix relatifs et la gestion étatique de la rente pétrolière.

#### A. Les mouvements des prix relatifs

##### a) Les prix relatifs à l'exportation des principaux produits agricoles

L'indice des prix relatifs à l'exportation d'un produit exporté est le rapport entre l'indice des prix à l'exportation du produit en question (en monnaie nationale) et l'indice des prix domestiques, soit<sup>33</sup> :

$$P_{re} = P_x/P_c = P'_x/P_c * r$$

Avec : (i)  $P_{re}$  = prix relatif à l'exportation d'un produit donné ; (ii)  $P_x$  = indice de la valeur unitaire à l'exportation en F. CFA (estimé à l'aide de l'indice des prix payés aux producteurs des cultures de rente); (iii)  $P_c$  = indice de prix à la consommation ; (iv)  $P'_x$  = prix à l'exportation en devises ;  $r$  = taux de change (côté au certain).

L'indice des prix relatifs à l'exportation est un indicateur du prix réel perçu par le producteur pour une quantité donnée de produit agricole exporté. Lorsque cet indice s'apprécie (c'est-à-dire baisse) au cours d'un choc exogène positif, le paysan subit une perte de pouvoir d'achat qui le décourage à produire davantage. La production des cultures de rente se contracte et le solde de la balance commerciale hors

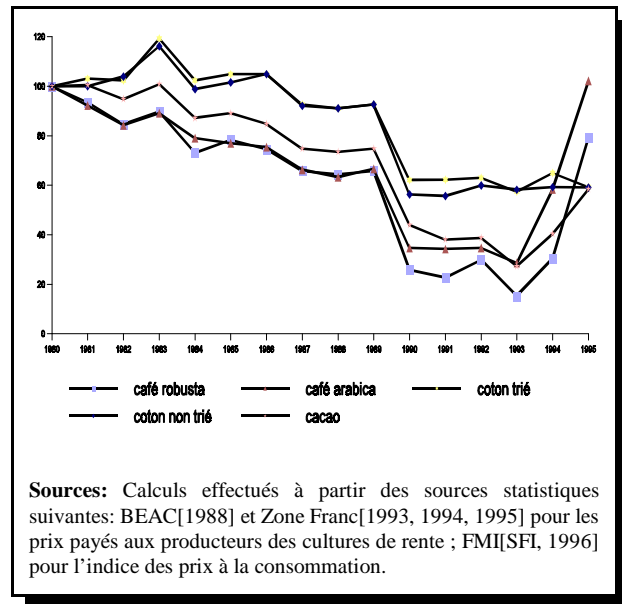


Figure 10 : Evolution des indices des prix relatifs à l'exportation des principales cultures de rente du Cameroun; 1980-1995 (base 100 = 1980)

secteur en boum se dégrade.

Au Cameroun, l'examen de la figure 10 met en évidence une évolution contrastée des prix relatifs à l'exportation des produits agricoles pendant la période de croissance des recettes pétrolières. Les prix relatifs à l'exportation du coton (trié et non trié) et du cacao ne montrent pas une tendance durable à la baisse au cours de la période 1980-1985. Il n'y a donc pas, pendant la période de croissance des recettes pétrolières, une détérioration de l'incitation à produire ces biens.

L'absence de baisse durable du prix réel perçu par les paysans est due au fait que les pouvoirs publics ont essayé de maintenir, par l'intermédiaire des caisses de stabilisation, les prix payés aux producteurs des cultures de rente à des niveaux élevés dans le but de préserver leur pouvoir d'achat. Finalement, la stagnation de la production du cacao et du coton pendant la période de croissance des recettes pétrolières renvoie à des causes autres que les mouvements des prix relatifs. A l'inverse du cacao et du coton, le café (arabica et robusta confondus) a enregistré une baisse presque régulière de ses prix relatifs à l'exportation dès le début du boum pétrolier à cause de la faible progression des prix payés aux producteurs et de la baisse des cours mondiaux. Il est donc probable que la stagnation de la production de café après le boum pétrolier ait été due à la baisse du prix réel perçu par les producteurs. Il faut cependant relativiser cette hypothèse car les prix relatifs à l'exportation ne sont pas les seuls facteurs à l'origine de la stagnation de la production des cultures de rente. « Cette stagnation, voire cette baisse, est due à plusieurs facteurs dont, les problèmes phytosanitaires,

<sup>33</sup> Afin d'obtenir une estimation plus réaliste du prix réel perçu par les producteurs des cultures de rente du Congo et du Cameroun, il aurait fallu déflater les prix payés aux producteurs par l'indice des prix à la consommation de type africain. En effet, cet indice des prix est assez représentatif de la consommation des paysans; il est plus significatif de l'évolution des prix des achats des ménages ruraux. Mais, dans le cas du Cameroun, une telle entreprise n'a pu être conduite à cause de l'irrégularité des données portant sur cet indice des prix. Nous avons été obligés, dans le cas du Cameroun, d'utiliser l'indice des prix à la consommation publié par le F.M.I. pour le calcul des indices des prix relatifs à l'exportation des produits agricoles. En ce qui concerne le Congo, c'est l'indice des prix à la consommation de type africain qui a été utilisé dans le calcul des indices des prix relatifs.

le bas niveau d'utilisation des facteurs modernes, la  
**Tableau 3 : Evolution des prix relatifs à l'exportation des principales cultures de rente du Congo, 1986-1995**

Année	Cacao	Café
	1987 = 100	1985 = 100
1986	-	96
	100	195,7
1987		
1988	46,4	99,1
1989	-	-
	45,7	36,6
1990		
	35,5	37,3
1991		
1992	36,7	38,7
1993	35,2	37
1994	24,7	25,9
1995	22,6	23,7

Sources: Les calculs ont été effectués à partir des données extraites des rapports annuels de la zone franc (pour les prix payés aux producteurs) et des statistiques de la B.E.A.C (pour l'indice des prix à la consommation de type africain).

sous-mécanisation, l'absence d'intégration poussée entre l'agriculture et l'industrie, la pratique des prix peu incitatifs, les calamités naturelles»<sup>34</sup>. Cette remarque illustre de toute évidence les lacunes d'un raisonnement strictement limité aux prix relatifs qui est le propre de la théorie du mal hollandais.

Entre 1986 et 1993, les prix relatifs à l'exportation des deux principales cultures de rente (cacao et café) du Cameroun ont fortement baissé (figure 10), en contradiction avec l'évolution attendue. L'arrêt de la croissance des recettes pétrolières en 1986 n'a donc pas induit un mouvement à la hausse des prix relatifs à l'exportation des produits agricoles du Cameroun. A partir de 1994, les prix relatifs à l'exportation des produits agricoles (sauf le coton) ont fortement augmenté sous l'effet de la dévaluation du franc CFA. Cependant, cette hausse des prix relatifs à l'exportation, qui traduit une nette augmentation du prix réel perçu par les paysans, ne s'est pas traduite par un accroissement significatif aussi bien des quantités produites que des quantités exportées des produits agricoles.

Au Congo, l'impact des mouvements des prix relatifs sur la production des cultures de rente pendant

les bords pétroliers est difficile à évaluer à cause du caractère partiel des données : les données à notre disposition ne couvrent que la période 1986-1994 (tableau 3). Comme dans le cas du Cameroun, les prix relatifs à l'exportation des produits agricoles du Congo se sont inscrits à la baisse durant la période 1986-1993, en contradiction, là aussi, avec l'évolution prédite par les modèles du syndrome hollandais. Il semble que la dévaluation du franc CFA et la hausse des cours mondiaux des produits de base en 1994 n'ont pas permis aux producteurs des cultures de rente du Congo de bénéficier des prix rémunérateurs, ce qui met en lumière l'inefficacité de la politique agricole de l'Etat congolais.

#### b) Le taux de change réel

L'indice du taux de change réel (TCR) est généralement défini comme le produit de l'indice du taux de change nominal par le rapport de l'indice des prix des biens internationaux à l'étranger à l'indice des prix des biens domestiques dans le pays, soit :

$$TCR = (P_i/P_d)/(R/R_0)$$

$P_i$  étant l'indice des prix des biens internationaux à l'étranger,  $P_d$  l'indice des prix domestiques dans le pays considéré,  $R_0$  le taux de change de la période de base et  $R$  le taux de change nominal bilatéral.

Comme l'économie considérée, de petite dimension, exporte et, pour l'essentiel, importe des produits primaires ou des produits manufacturés d'usage courant, les producteurs sont *price takers* sur le marché mondial, ce qui signifie que dans cette économie le prix des biens et services internationaux est déterminé par l'évolution des prix à l'étranger et du taux de change de la monnaie en devises, tandis que l'évolution des prix des biens et services domestiques est influencée par la politique interne et peut être différente de ce qu'elle est à l'étranger<sup>35</sup>.

L'indice du taux de change réel est un indicateur utile des comparaisons bilatérales de taux de change et de prix. Son inconvénient majeur est qu'il n'englobe pas l'ensemble des relations commerciales d'un pays. Aussi est-il plus indiqué, dans un monde où les pays diversifient de plus en plus la structure de leurs échanges avec l'étranger et où les principales monnaies flottent, de procéder à une comparaison multilatérale des taux de change et des prix, grâce au concept de taux de change effectif réel (TCER). Ce dernier est un indicateur synthétique à deux composantes. La composante effective du taux de change s'obtient par le calcul de la moyenne des indices de taux de change de la monnaie du pays

<sup>34</sup> Ngandjeu [1988], p.50-54.

<sup>35</sup> Guillaumont [1988], p.127.

considéré, exprimée dans les monnaies des pays avec lesquels il est en relation. Cette moyenne est pondérée par le poids respectif de ses partenaires dans les échanges. Le résultat est le taux de change effectif nominal, qui donne le prix de la monnaie nationale par rapport à un panier représentatif de devises. Le concept de taux de change effectif réel est équivalent, dans un contexte multilatéral, au taux de change réel défini plus haut. Il suffit de remplacer le rapport des taux de change ( $R/R_0$ ) par un indice de taux de change effectif nominal ( $n$ ), soit :

$$TCER = (P_i/P_d) * n$$

$n$  étant l'indice du taux de change effectif nominal,  $P_i$  l'indice des prix des biens internationaux à l'étranger et  $P_d$  l'indice des prix domestiques dans le pays considéré.

Lorsque l'indice du TCER ainsi calculé s'apprécie (c'est-à-dire baisse), cela signifie, en l'absence de variation du taux de change effectif nominal, que les prix des biens domestiques ont tendance à monter plus vite dans le pays qu'à l'étranger. Cela équivaut à une perte de compétitivité de l'économie et la balance commerciale se dégrade. L'évolution de l'indice du taux de change effectif réel du Cameroun est retracée par la figure 11<sup>36</sup>. On peut distinguer deux phases dans l'évolution de l'indice du taux de change effectif réel du Cameroun pendant la période de croissance des recettes pétrolières (1979-1985). La première phase, qui va de 1979 à 1982, est caractérisée par une tendance à la hausse (c'est-à-dire, à la dépréciation) du taux de change effectif réel. Cette évolution est en contradiction avec celle attendue. La rente pétrolière ne semble donc pas avoir provoqué une perte de compétitivité globale de l'économie camerounaise au cours des trois premières années qui ont suivi la hausse des prix du pétrole. Par contre, la deuxième période, qui va de 1983 à 1985, est marquée par une tendance à la baisse de cet indice. En somme, l'évolution de l'indice du taux de change effectif réel pendant la période de croissance des recettes pétrolières fait apparaître trois années de dépréciation (1979-1982) contre deux années d'appréciation (1983-1985). Il n'y a pas, au Cameroun, une tendance durable à la baisse du taux de change effectif réel pendant la période de croissance des recettes pétrolières. L'absence d'appréciation durable

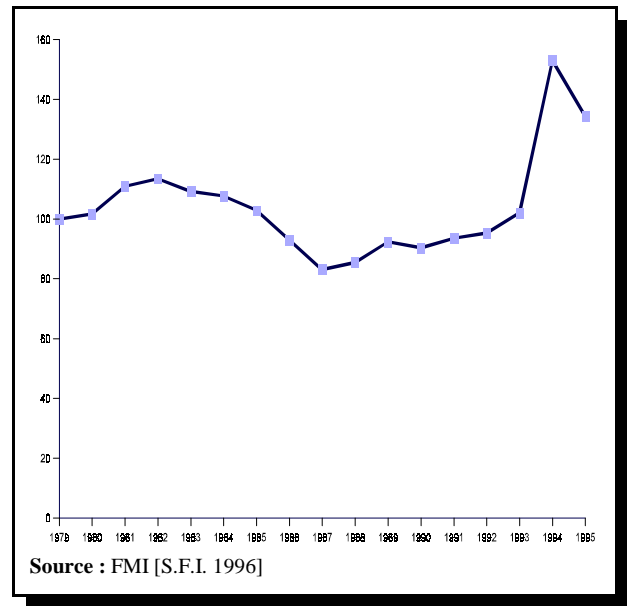


Figure 11 : Evolution de l'indice du taux de change effectif réel du Cameroun; 1979-1995 (base 100 = 1979)

du TCER du Cameroun est due à deux principaux facteurs. Le premier est relatif à la croissance plus faible des prix internes, elle-même liée à l'appartenance du pays à la zone franc. Selon M. Penouil, le taux d'inflation élevé est provoqué le plus souvent en Afrique par une politique de dépenses publiques excessives, par la création de monnaie et par une politique de crédits abondamment accordés à des entreprises publiques déficitaires<sup>37</sup>. Plus simplement, l'absence de contraintes dans le système monétaire est à l'origine du mouvement des prix internes. Or l'appartenance à la zone franc, outre le fait qu'elle implique une parité fixe entre le franc CFA et le franc français, suppose également le strict respect de certaines règles monétaires et financières destinées à maîtriser les tensions inflationnistes. «Dans les pays africains de la zone franc, les effets monétaires d'appréciation de change, de pressions inflationnistes et d'excès d'offre de monnaie sont absents ou du moins très fortement atténués»<sup>38</sup>. La zone franc joue donc un rôle dans la stabilisation conjoncturelle des pays membres.

Le deuxième est relatif au caractère désarticulé de l'économie camerounaise. Cette caractéristique n'est cependant pas spécifique à ce pays, mais concerne la plupart des pays en voie de développement. F Perroux écrivait à propos des économies des pays sous-développées qu'elles ne constituent pas sur un territoire étendu un niveau homogène de prix, de flux et d'information. Elles

<sup>36</sup> L'indice du TCER calculé par le F.M.I. est le rapport entre l'indice des prix des biens non commercialisés et l'indice des prix des biens commercialisés multiplié par le taux de change effectif nominal. Pour obtenir l'indice du TCER du Cameroun représenté dans le graphique 11, nous avons calculé l'inverse du taux de TCER du F.M.I [S.F.I., 1996]. Nous n'avons pas pu analyser l'évolution du TCER du Congo à cause du manque des données.

<sup>37</sup> Penouil [1988], p.144.

<sup>38</sup> Hugon [1989], p.763.

souffrent d'un défaut général de «communication»<sup>39</sup>. Cette désarticulation se traduit au Cameroun, comme d'ailleurs dans la plupart des pays africains, par la coexistence, à l'intérieur d'une même économie, de plusieurs systèmes de prix dont la formation et l'évolution sont totalement différentes : c'est le cas des biens du secteur moderne et des produits du secteur informel. S'il est certain que, sous certaines conditions, le secteur moderne peut être sujet à une hausse généralisée des prix de ses biens, en revanche l'hypothèse d'une hausse généralisée des prix des produits du secteur informel (qui appartiennent par définition à la catégorie des biens non échangeables) en Afrique est difficilement réalisable. En effet, la faible élasticité de la demande des produits du secteur informel par rapport au revenu rend improbable, au cours d'un choc exogène positif, l'accroissement de la demande pour les biens de ce secteur et partant une hausse généralisée de leurs prix. Certains produits de ce secteur tels que les produits vivriers ont une demande qui est peu élastique, leur consommation varie peu pour des modifications marginales des prix ou des revenus. Le prix de ces produits dépend essentiellement des facteurs internes, c'est-à-dire de l'offre. C'est la raison pour laquelle, dans certains pays africains où l'offre est suffisante, les tensions inflationnistes qui naissent sur le marché des produits modernes ne se propagent pas sur le marché de produits de consommation traditionnelle<sup>40</sup>.

En outre, des études faites dans les pays africains ont démontré que certaines activités qui relèvent du secteur informel suivent un processus *involutif*. Les prix des biens produits dans les activités informelles dites *involitives* n'augmentent pas sous la pression de la demande. Cela tient au fait que, lorsque la demande augmente, ce sont en réalité de nouvelles unités informelles qui se créent en raison de l'absence (ou de la faiblesse) des barrières à l'entrée aussi bien en termes de capital humain qu'en termes de capital matériel. L'augmentation du nombre des unités informelles et la faiblesse des débouchés exercent sans cesse des pressions à la baisse des prix des biens et services informels. Enfin, la hausse des prix est également freinée, dans les économies africaines, par l'importance de l'autoconsommation et par la présence d'agents économiques s'autosuffisant dans les zones rurales.

On comprend, dès lors, que l'hypothèse d'une hausse généralisée des prix des biens non échangeables consécutive au boum dans un secteur d'exportation provoquant une appréciation des prix relatifs et entraînant une régression des biens échangeables est difficile à vérifier dans des

économies africaines, comme celles du Congo et du Cameroun. En privilégiant le jeu de signal donné par les prix et en prenant pour référence des économies monétaires et homogènes (les économies des pays développés) et des acteurs répondant parfaitement aux jeux des prix, les modèles du syndrome hollandais s'avèrent difficilement applicables au Congo et au Cameroun qui ont des économies désarticulées et où règnent de nombreuses imperfections de marché. La non articulation des économies, qui se traduit par une hétérogénéité des systèmes des prix, le rôle stabilisateur du secteur informel, l'importance de l'autoconsommation et la faible monétarisation des zones rurales sont autant de facteurs qui constituent des véritables freins à la diffusion des effets du mal hollandais au Congo et au Cameroun.

Après le contre-choc pétrolier, l'indice du taux de change effectif réel du Cameroun a connu une évolution contrastée. De 1986 à 1987 et de 1989 à 1990, on note une tendance à l'appréciation (c'est-à-dire, à la baisse) de cet indice, en opposition, là aussi, avec l'évolution prédite par les modèles du syndrome hollandais. De 1991 à 1993, l'indice du taux de change effectif réel s'inscrit à la hausse, c'est-à-dire à la dépréciation. Toutefois la dépréciation la plus spectaculaire de cet indice a été enregistrée en 1994, grâce à la dévaluation du franc CFA. Cette dépréciation des prix relatifs à l'exportation des produits agricoles et du taux de change effectif réel à partir de 1994 laisse présumer à la fois une augmentation de l'incitation à la production des cultures de rente et une amélioration de la compétitivité de l'économie camerounaise. Et pourtant, nous venons de le montrer, on n'assiste pas à un accroissement significatif des quantités des produits agricoles exportés par le pays. Cette constatation conduit à formuler une autre critique importante au sujet des modèles du syndrome hollandais : ces modèles sont des instruments d'analyse trop mécaniques qui supposent des ajustements instantanés des structures productives, ce qui est gênant pour des économies comme celles du Congo et du Cameroun dont on sait que les systèmes de production ne sont pas souples. Ces modèles méconnaissent le fait que les structures productives, même pour les pays développés, ne réagissent pas toujours instantanément aux variations des prix relatifs, et en particulier le taux de change effectif réel. L'exemple des Etats Unis est très instructif à cet égard. En effet, «pendant les années quatre-vingts, l'appréciation du dollar avait provoqué la disparition d'industries entières et le marasme dans certaines régions. Cependant, le retour du dollar aux valeurs de départ n'a aucunement réhabilité les secteurs disparus

<sup>39</sup> Perroux [1969].

<sup>40</sup> Penouil [1979], p.592.

car les structures productives sont nettement moins souples»<sup>41</sup>.

Au total, les mouvements des prix relatifs, qui sont au centre de la régression de la production du secteur en retard, n'ont pas suivi l'évolution attendue et décrite dans les modèles du syndrome hollandais. On n'observe pas pendant la période de croissance des recettes pétrolières une baisse durable du taux de change effectif réel du Cameroun. Ce résultat confirme le point de vue selon lequel la stagnation des exportations des produits agricoles du Cameroun n'est pas exclusivement due aux mouvements des prix relatifs.

### B. *La gestion étatique de la rente pétrolière*

Nous avons vu à partir du modèle de Corden que, dans le cas où le secteur en boum serait une enclave pure, l'appréciation du taux de change réel est uniquement la conséquence de «l'effet dépense». Dans le cas du Congo et du Cameroun où le lien entre le secteur pétrolier et le reste de l'économie passe par le budget de l'Etat, c'est finalement la politique étatique de la gestion de la rente pétrolière qui est mise en cause dans l'évolution du taux de change réel et donc dans l'apparition ou non des effets du *Dutch Disease*. Rappelons que selon Gregory, le seul moyen dont dispose l'Etat pour éviter l'appréciation du taux de change réel et de contrecarrer ainsi l'effondrement des produits d'exportation hors secteur en boum, consiste à stériliser les recettes pétrolières et donc à accumuler des réserves étrangères tout en veillant à ce qu'elles ne fassent pas l'objet d'une monétisation dans l'économie nationale<sup>42</sup>.

Le Cameroun aurait, pendant plusieurs années après le second choc pétrolier, répondu à cette situation. En effet, il a été reconnu par plusieurs auteurs que le Cameroun a neutralisé sa rente pétrolière en plaçant une partie de celle-ci sur les marchés financiers extérieurs. La non intégration des recettes pétrolières dans le budget de l'Etat et le placement d'une partie de la rente pétrolière à l'étranger, en limitant «l'effet dépense» associé au boum, a constitué une stérilisation «conjoncturelle» qui a fait obstacle à l'appréciation du taux de change

réel. De plus, l'Etat camerounais a essayé de maintenir le pouvoir d'achat des paysans jusqu'en 1984/1985 dans le but de soutenir les cultures d'exportation. Cette politique de soutien des prix payés aux producteurs a été rendue possible grâce aux revenus tirés du pétrole et aux cours internationaux favorables des matières premières en 1977/1978 qui ont permis de consolider la rente perçue par l'ex-Office national de commercialisation des produits de base (O.N.C.P.B.). La politique de maintien du pouvoir d'achat des cultures de rente témoigne la volonté de l'Etat camerounais de maintenir le dynamisme de son secteur d'exportation hors pétrole. Le Cameroun aurait ainsi pratiqué une gestion prudente de sa rente pétrolière. Cette politique de gestion de la rente pétrolière était basée sur le refus explicite d'apparition de toute forme de *Dutch Disease*. Les autorités camerounaises ont vraisemblablement eu conscience de la faiblesse des ressources pétrolières du pays dont l'épuisement, selon certaines estimations, pourrait intervenir au cours de cette décennie si d'autres gisements ne sont pas découverts. De ce fait, une exploitation rationnelle des ressources pétrolières et une gestion prudente des revenus pétroliers étaient considérées comme des préoccupations essentielles.

Au Congo, la rente pétrolière a induit une croissance soutenue des recettes budgétaires de l'Etat. Disposant des revenus importants, l'Etat congolais s'est lancé dans des vastes programmes d'investissement, l'accent était mis sur le développement des infrastructures de base. Les revenus tirés de la vente du pétrole ont également servi à financer le développement d'un vaste secteur public (entreprises publiques déficitaires, administration) devenu le principal pourvoyeur d'emplois pour tous les sortants du système éducatif. La rente pétrolière et les possibilités d'endettement ont ainsi permis à l'Etat congolais de créer des emplois sans contrepartie productive, la généralisation du salariat et le renforcement des activités bureaucratiques. La logique de la redistribution de la rente l'a emporté sur celle de la production. A la différence du Cameroun, le Congo a été sujet, jusqu'en 1985, à des véritables comportements rentiers.

## 4. *Conclusion*

On peut être tenté, au regard de l'évolution des secteurs traditionnels d'exportation du Congo, d'accréditer la thèse de l'existence d'un syndrome hollandais dans ce pays dont il aurait été victime à la suite de la hausse des prix du pétrole. Mais l'analyse faite tout au long de cette étude a démontré que le lien entre l'expansion de l'activité pétrolière et la régression des exportations traditionnelles n'est pas

<sup>41</sup> Loukas Stemisiotis [1992], p.3.

<sup>42</sup> Cet instrument de politique dont dispose l'Etat pour protéger le secteur en retard a cependant deux inconvénients majeurs: le premier inconvénient est qu'elle conduit à l'accumulation d'actifs extérieurs et que se trouvent protégés non seulement le secteur en retard mais aussi le secteur en boum. En ne dépensant pas tous ces revenus, l'Etat réduit les problèmes de la capacité d'absorption. Le second inconvénient est que cette politique est difficile à mettre en oeuvre notamment en période électorale ou d'instabilité des pouvoirs en place. A. Sid. Ahmed [1987], op. cit., p.904.



facile à établir. La première raison qui empêche d'accréditer de façon hâtive la thèse de l'existence d'un *Dutch Disease* au Congo est simple : ce pays n'a pas de tradition agricole ; il ne constitue pas un terrain d'élection des modèles du mal hollandais. Ensuite, la régression de la production forestière est antérieure à la rente pétrolière tandis que celle des cultures de rente est due tant à des causes d'ordre structurel qu'à des facteurs conjoncturels. Les mauvaises performances des exportations du secteur de bois et des cultures de rente ne peuvent pas s'expliquer qu'à partir des mouvements des prix relatifs, et en particulier du taux de change effectif réel.

Quant au Cameroun, il ne montre pas des signes significatifs d'un pays qui a été victime d'un syndrome hollandais : ce pays a échappé à la maladie hollandaise. Si « désagriculturation » de l'économie camerounaise il y a eu, elle ne fut que relative et non absolue.

Par ailleurs, comme on le sait, toute étude théorique d'un phénomène économique quelconque présente certaines insuffisances par rapport à la réalité et la théorie du mal hollandais exposée dans cette étude n'échappe pas à cette règle. Le point faible principal de cette théorie est sans doute sa vision trop mécanique de l'explication de la régression de la production du secteur en retard : suite à un choc exogène positif, l'arrivée des devises entraîne par le jeu de « l'effet dépense » une appréciation du taux de change réel qui provoque à son tour une baisse du volume de la production et des exportations traditionnelles. Lorsque la phase d'expansion du secteur en boum se tasse ou disparaît, le processus précédemment décrit s'inverse grâce, là aussi, aux mouvements des prix relatifs. Nous avons démontré que l'arrivée de devises résultant des chocs pétroliers n'a pas induit automatiquement une appréciation durable des prix relatifs au Congo et au Cameroun. L'appartenance à la zone franc, la non articulation de l'économie, le rôle stabilisateur du secteur informel, l'importance de l'autoconsommation sont autant d'éléments qui évitent les économies africaines, et en particulier le Congo et le Cameroun, de connaître des hausses excessives et généralisées des prix intérieurs. Il n'y a pas une perte de compétitivité globale des économies du Congo et du Cameroun résultant de « l'effet dépense » associé aux boums pétroliers.

### Références bibliographiques

Bairoch, P. 1967. *Diagnostic de l'évolution économique du Tiers-Monde*, Paris, Gauthiers-Villars.

Banque Mondiale 1996. *Trends in Developing Economics*, Washington D.C.

B.E.A.C 1988., "Cameroun: la croissance soutenue par le pétrole s'essouffle", *Etudes et Statistiques*, n°150, Mars.

— *Etudes et Statistiques*, Différentes années.

Benjamin, N.C. Devarajan, N.C., S., Weiner, R.J. 1989. "The Dutch Disease in developing country: Oil reserves in Cameroon" *Journal of Development Economics*, vol. 30.

Benjamin, N.C., Devarajan, S. 1985. "Oils Revenues and Economic Policy in Cameroon, Results from a Computable Equilibrium Model, *Work Bank Working Papers*, n°714, Washington D.C.

Bhagwati, J. 1972. "La croissance appauvrissante: note géométrique", in *Echange international et croissance*, B. Lassudrie-Duchêne, Economica, Paris.

Calipel, S., Guillaumont Jeanneney, S. 1996. "Dévaluation, Chocs externes et politique économique en Côte-d'Ivoire. Analyse de leurs effets respectifs à partir d'un modèle d'équilibre général calculable", *Revue d'Economie du Développement*.

Corden, W.M., Neary, J.P. 1982. "Booming sector and de-industrialisation in a small open economy", *Economic Journal*, vol. 92, Décembre.

— 1984. "Booming sector and Dutch Disease: economics surveys and consolidation", *Oxford Economic Papers*, new series, vol. 36, n°1, Mars.

Coussy, J. 1991. "Les formes spécifiques du Dutch Disease en Afrique de l'Ouest, le cas du Nigeria et du Cameroun", *Revue Tiers-Monde*, tome XXXII, n°25, Janvier-Mars.

Daniel, P. 1985. "Problèmes d'ajustement consécutifs au mal néerlandais" in *Afrique subsaharienne, de la crise au redressement, production minière en Afrique subsaharienne.*, O.C.D.E.

Geronimi, V. 1992. *Le syndrome hollandais dans les pays du golfe de Guinée*, Thèse de doctorat, Paris (Nanterre).

Guillaumont Jeanneney, S. 1988. "Dévaluer en Afrique?", *Observations et Diagnostics Economiques, Revue de l'OFCE*, n°25.

Gregory, R.G. 1976. "Some implications of the growth mineral sector", *Australian Journal of the Agricultural Economics*, 20, Août.

Hugon, Ph. 1989. "Les stratégies comparées des pays africains du Golfe de Guinée à l'épreuve du contre-choc pétrolier", *Revue Tiers-Monde*, tome XXX, n° 120, Octobre-Décembre.

Koutassila, J.-P. 1997. *Analyse des relations entre la conjoncture économique et le commerce extérieur du Congo et du Cameroun*, Thèse de doctorat ès Sciences Economiques, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Mai.



Ngandjeu, J. 1988. *Le Cameroun et la crise; renaissance ou blocage*, Paris, l'Harmattan.

Ngassaki, A. 1989. *Les entreprises d'Etat au Congo*, Paris, Ed. Messidor.

Ngouembé, L. 1994. *Le problème du financement privé des économies en développement: le cas du Congo*, Thèse de doctorat ès Sciences Economiques, Université de Bordeaux I, Décembre.

Nowak, J.J. 1995. "Le syndrome néerlandais: relations intersectorielles et vulnérabilité des branches exposées", *L'actualité Economique, Revue d'Analyse Economique*, vol. 71, n°3, septembre.

Penouil, M. 1979. *Socio-économie du sous-développement*, Paris, Dalloz.

—. 1988. "La zone franc élargit-elle la capacité d'endettement des pays membres?" *Economies et Sociétés*, n°6-7.

Perroux, F. 1969. *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*,.Bibliographie générale.

—. 1955. "Trois outils d'analyse pour l'étude du sous-développement", *Cahiers de l'ISEA*, Série F, n°1.

Saint-Alary, E. 1991. "La transmission des chocs extérieurs au secteur manufacturier en Afrique sub-saharienne", *Monde en développement*, tome 19, n°75/76.

Sid Ahmed, A. 1983. *Développement sans croissance: l'expérience des économies pétrolières du Tiers-Monde*, Paris, Publisud.

—. 1987. "Du Dutch Disease à L'OPEP, Quelques considérations théoriques autour de l'industrialisation des pays exportateurs de pétrole"., *Revue Tiers-Monde*, t.XXVIII, n°112, Octobre-Décembre.

—. 1990. *Economie de l'industrialisation à partir des ressources naturelles (IBR)*, Tome 2, Publisud, Genève.

Stemisiotis, L. 1992. "Taux de change de référence et système monétaire international", Paris, Economica.

The Economist 1977., "The Dutch Disease", 26 Novembre.  
Zone Franc, "Rapports annuels", différentes années.